PROLONGEMENT DU PARC EOLIEN
LES SOURCES DU MISTRAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU 4 OCTOBRE 2021

A SACQUENAY, COTE D'OR

Compte-rendu rédigé par Quelia (mandatée par CNR)

Synthèse de la réunion

Les participants

11 personnes ont participé à la réunion de travail dont des élus et des représentants des associations locales.

Objectifs de la réunion de travail

- Présenter les enjeux pris en compte pour l'implantation des éoliennes du prolongement du parc éolien Les Sources du Mistral
- Rendre compte des atelier n°1 et 2 et notamment sur le suivi de l'étude de perception du parc éolien et les suggestions sur les mesures d'accompagnement
- Échanger sur la démarche et répondre aux questions

Calendrier

- Aujourd'hui : en amont des procédures administratives
- Fin 2021 : Demande autorisation - ICPE
- 2023 : Construction
- 2024 : Mise en service de l'installation

Zone d'implantation

- La zone étudiée est localisée au Nord du parc existant

Information et dialogue

- Depuis 2019 : Rencontres avec le conseil municipal
- Janvier 2021 : Tract d'information
- Février 2021 : Sondage CPIE
- 11 mai 2021 : Atelier Acoustique-Paysage
- 17 mai 2021 : 1ère réunion du groupe de travail
- Juin 2021 : Distribution d'une plaquette d'information
- 20 Septembre 2021 : Atelier n2
- 4 Octobre 2021 : Réunion de travail n2
- CNR est joignable à tout moment par e-mail : sourcesdumistral@eoliencnr.fr pour répondre aux questions
- Toutes les informations sur le projet sur le site internet dédié : https://sourcesdumistral.eoliencnr.fr

Apports de la réunion de travail

Les échanges ont permis de répondre aux questions synthétisées dans les pages suivantes. Certaines attentes exprimées pourront faire l'objet d'actions concrètes.

⇨ Questionnement important sur l'aspect paysagé

Les participants sont demandeurs d'informations sur les éoliennes, leurs tailles et insistent sur la nécessité de faire des photomontages représentatifs de la réalité.

⇨ Informer les Mairies sur le trajet qui sera emprunté pour le transport des éléments lors des travaux de construction

Les communes (notamment Chazeuil) souhaitent être informées en amont des trajets lors de la partie construction du prolongement du parc.

⇨ Possibilité d'ouvrir le recueil de perception à Occey et Chazeuil

La mise en place du recueil de perception des éoliennes est toujours soutenue par le groupe de travail. Il est ouvert aux habitants des communes de Chazeuil et Occey.

⇨ Discussions sur les moments opportuns pour effectuer les permanences

Les élus de Sacquenay ont mis en avant la disponibilité de la salle des fêtes ou de la Mairie pour des permanences les mercredis après 18h30 par exemple.

TABLE DES MATIERES

SYNTHESE DE LA REUNION 1

LES PARTICIPANTS 3

INTRODUCTION 4

LE PROLONGEMENT 4

LES ENJEUX A PRENDRE EN COMPTE POUR L'IMPLANTATION DES EOLIENNES 5

- **Le foncier** 5
- **L'aspect paysager** 5
- **Les critères liés au milieu naturel** 6
- **La proximité des éoliennes** 7
- **Conclusion** 8

ATELIER DU 20 SEPTEMBRE 2021 9

L'ETUDE DE PERCEPTION 10

- **Fonctionnement des éoliennes en été 2021** 11

LES PROCHAINES ETAPES 11

CONCLUSION 12

- **Suites à donner au groupe de travail** 12

Les participants

13 personnes ont participé à la réunion de travail

Collectivités Territoriales

Marie-Pierre COUR, Maire de Chazeuil

Pascal LOOSLI, Conseiller municipal Chazeuil

Lionel BEUGNOT, Conseiller municipal d'Occey

Marjorie SABIN, Conseillère municipale Sacquenay

Aurélie SIROT, Conseillère municipale Sacquenay

Didier QUANTIN, 1er Adjoint, Mairie de Sacquenay

Associations locales

Virginie TRAMALLONI, Présidente, Association Les petites graines
Thierry ESTIVALET, Président, Association de chasse de Sacquenay

Porteurs du projet

Sarah FELIX-FAURE, Cheffe de projet CNR

Animation

Constant DELATTE et Pauline GUIBERT, Quelia, mandatés par CNR pour animer la réunion et rédiger le compte-rendu.

Excusés

Jean-Noël TRUCHOT, Maire de Sacquenay

Benoït BERNY, Communauté de comme Tille et Venelle
Hervé ANDRE, Association foncière

Sylvain LAURENT, Président Association de chasse d'Occey

Parc National de Forêt SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or, souhaitant suivre la suite des échanges sur le projet de prolongement.

Autres invités :

Amicale des 3 Fontaines

Communauté de communes Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais

Pays Seine et Tille

Ce compte-rendu restitue un résumé des échanges autour de la présentation de la CNR (diapositives ci-après).

Introduction

M. DELATTE, Quelia, remercie la Mairie de Sacquenay pour son accueil et présente les points détaillés dans la réunion : les enjeux pris en compte pour l'implantation des éoliennes, le calendrier du prolongement, la concertation menée par la CNR notamment sur l'acoustique et le paysage.

Le prolongement

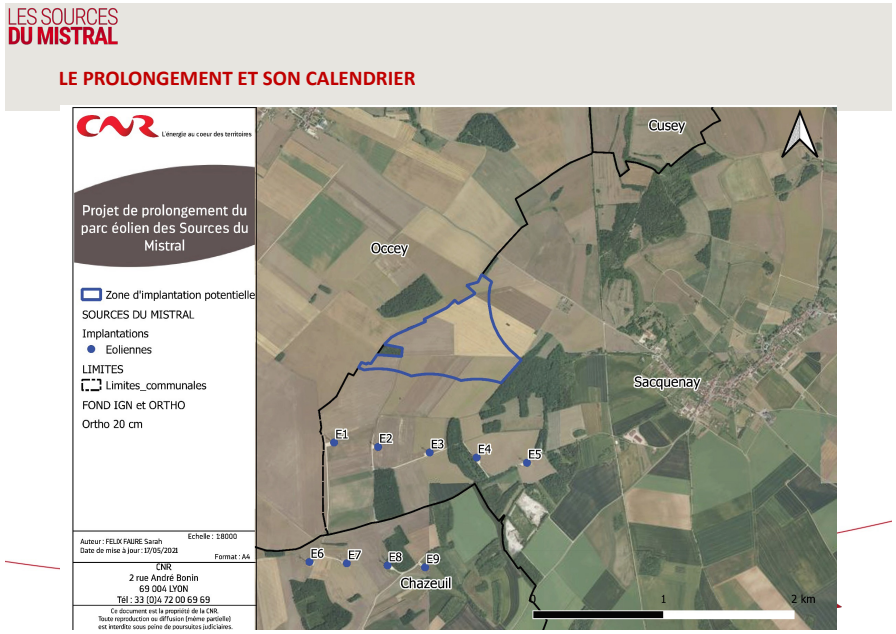

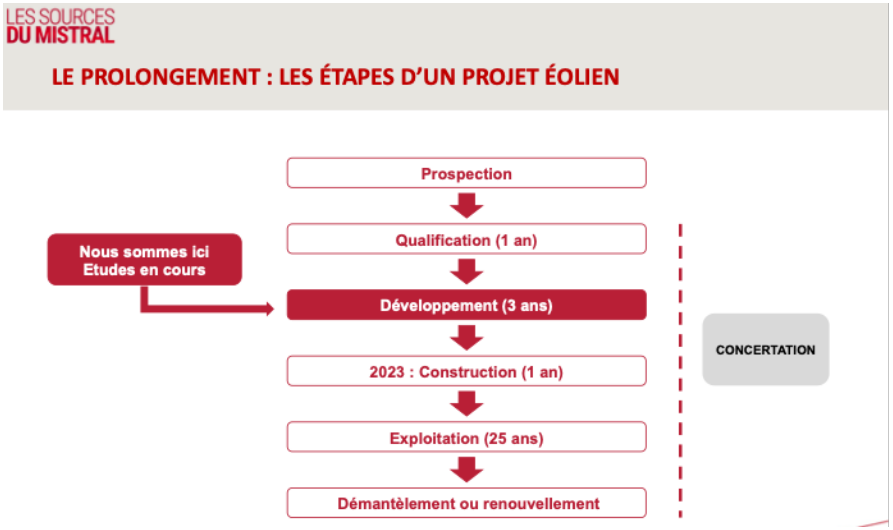

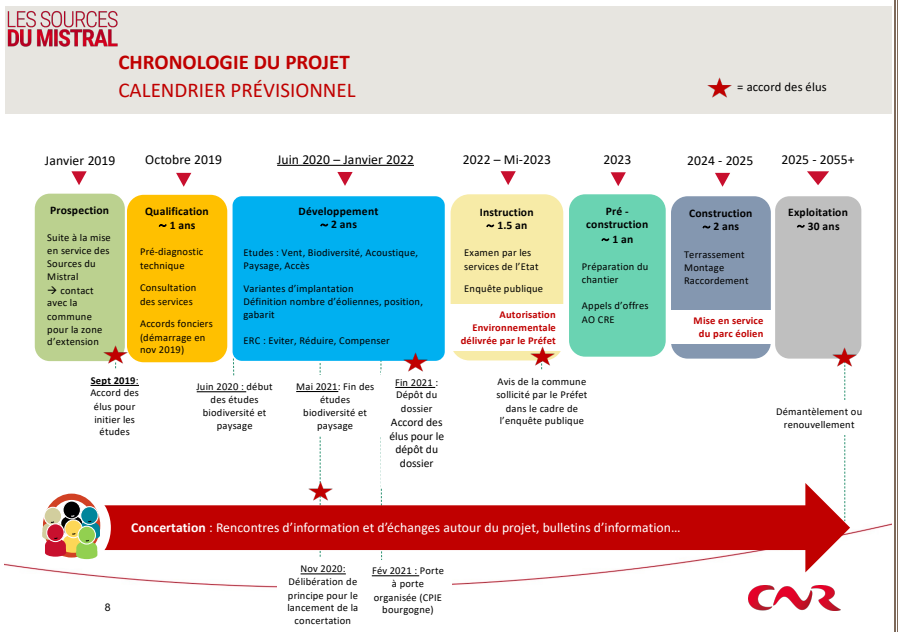

Les enjeux à prendre en compte pour l'implantation des éoliennes

MME. FELIX-FAURE explique que le potentiel de prolongement était connu dès l'élaboration du parc éolien initial mais n'a pu être réalisé pour des questions de capacité de raccordement au réseau électrique. Le vent est toujours présent et disponible sur le territoire. Il provient majoritairement du nord et du sud.

Pour éviter tout effet de sillage, les éoliennes doivent être installées en ligne perpendiculaires au vent dominant.

➲ Le foncier

- 95% des surfaces de la zone bénéficient de l'accord des propriétaires
- Certains échanges sont encore en cours

➲ L'aspect paysager

Les enjeux patrimoniaux ont été identifiés 20km autour du prolongement.

L'impact cumulé des parcs éoliens est étudié. Les cartes présentées sont à mettre à jour, notamment si de nouveaux projets viennent à être développés dans ce périmètre (les projets refusés doivent être pris en compte de la même manière que les projets autorisés).

Le triangle jaune représente le cône de visibilité depuis l'Église de Sacquenay, zone où les implantations sont à éviter selon l'experte paysagiste.

LES SOURCES DU MISTRAL

PAYSAGE

- Contexte éolien fort localement
- Projet d'extension d'un projet existant (Les Sources du Mistral).
- Le patrimoine bâti, historique et forestier reste important et induit des sensibilités vis-à-vis de l'éolien
- Nombreux lieux touristiques et patrimoniaux

➔ Prendre en compte les effets cumulés et inscrire l'extension dans la continuité des parcs les plus proches, afin d'assurer **une unité de groupe dans le paysage lointain**

➔ Choisir un **emplacement des éoliennes en continuité pour avoir un moindre impact et assurer une unité de forme et de taille pour les éoliennes des deux parcs.**

➔ **Prendre en compte les identités locales**

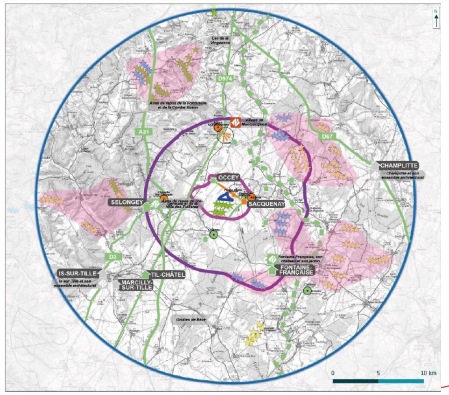

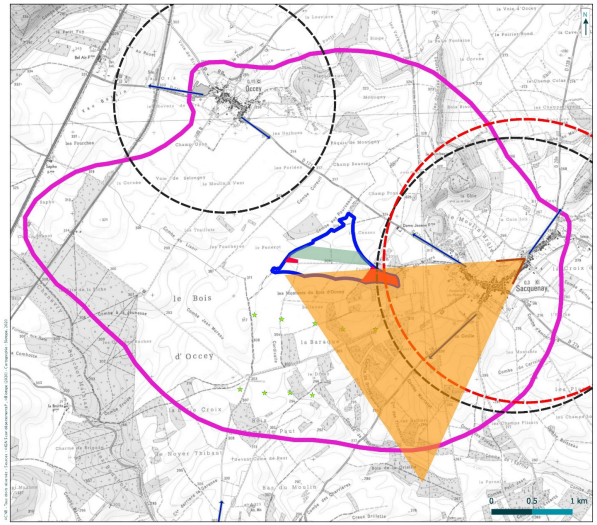

➲ Les critères liés au milieu naturel

LES SOURCES DU MISTRAL

LES CRITÈRES LIÉS AU MILIEU NATUREL

FLORE ET HABITAT NATUREL

- Œillet des chartreux, Véroniques de Scheerer, Paturin Bulbeux : peu d'espèces patrimoniales
- Valeur patrimoniale des habitats : faible à négligeable (contexte agricole)

AVIFAUNE

- Enjeu faible à modéré sur les oiseaux en périodes de nidification
- Enjeu faible à modéré pour les espèces en période de migration prénuptiale
- Enjeu fort en période postnuptiale pour le Milan Royal (comportement d'évitement à l'approche des éoliennes)

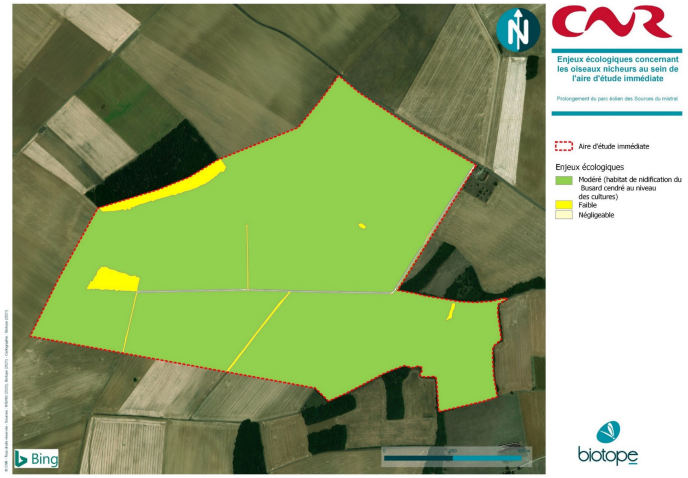

Aucun busard n'a été identifié sur la zone d'étude du projet pendant les relevés réalisés. Cette espèce niche dans les champs. Des agriculteurs présents affirment qu'ils n'ont « *jamais vu de busards cendrés dans les champs* ».

LES SOURCES DU MISTRAL

LES CRITÈRES LIÉS AU MILIEU NATUREL

- Activité chiro majoritaire dans **des gammes de vents inférieures ou égale à 6 m/s, associées à des températures de plus de 15°C** *(REX des 2 ans de suivis sur le parc existant)*

Critères biodiversité :

- **Evitement des boisements / bosquets & haies** (implantation des éoliennes et accès)
- **Distance à respecter de la canopée** : **75m** pour un rotor de **132m**
- **Garde au sol** : supérieur à 40m
- **Couloir de vol inter éolien**

Les chauves-souris sont en activité sur la zone d'implantation lorsque le vent est faible et quand les températures sont moyennes. Les éoliennes sont mises à l'arrêt dans ces conditions, qui ne sont en plus pas favorables à la production.

Pour réduire l'impact sur l'activité des chauves-souris et de l'avifaune, les éoliennes seront implantées à distance des bois et baies et de la canopée (cime des arbres). De plus, les pales ne raseront pas le sol : une hauteur minimum entre le sol et le bas des pales sera respectée (entre 30 et 40m).

Les milans royaux ne sont présents en très grand nombre qu'en migration post-nuptiale mais constituent un enjeu fort, obligeant à éviter tout risque.

Conseiller municipal, Chazeuil : Les caméras couvrent-elles toute la zone ?

Réponse, Sarah FELIX-FAURE : Les caméras couvrent chacune des éoliennes afin d'identifier tout rapace s'approchant du parc éolien. Le ralentissement des éoliennes (bridage) est automatique. La surveillance du parc s'effectue à distance. En une année, aucune mortalité de milan royal n'a été identifiée.

➲ La proximité des éoliennes

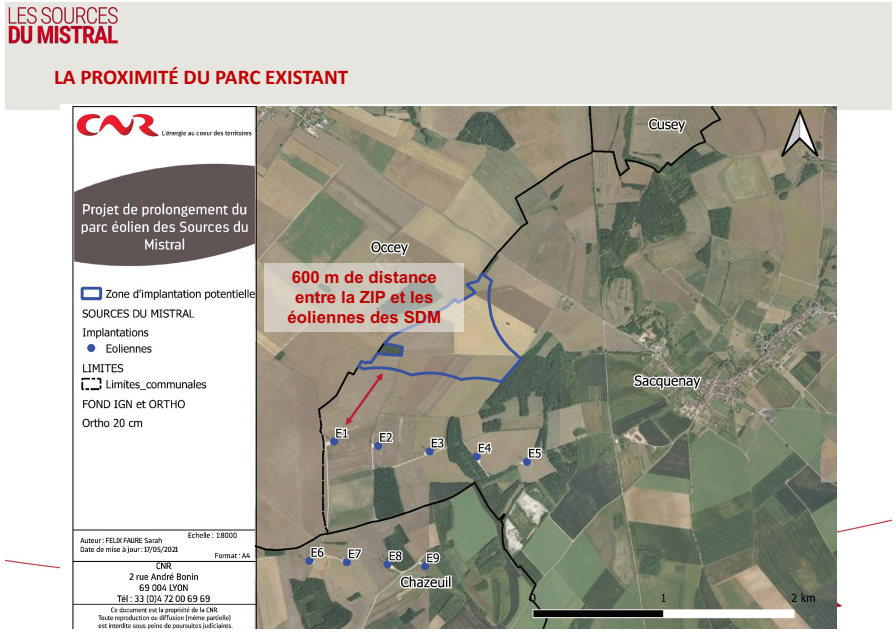

Pour éviter l'effet de sillage, les éoliennes sont espacées du parc existant de 600m.

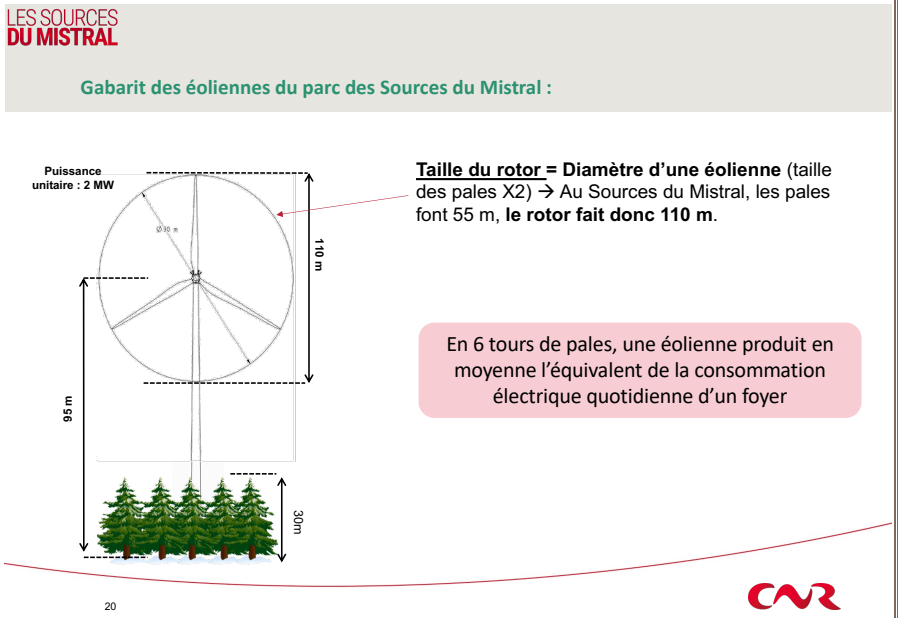

Des questions sont posées sur la taille des éoliennes envisagées.

Thierry ESTIVALET, Chasse Sacquenay : Ce n'est pas mieux que toutes les éoliennes soient à la même hauteur ?

Le conseiller municipal et Madame la Maire de Chazeuil affirment sur ce sujet que les photomontages du parc éolien Les Sources du Mistral ne leur ont pas paru pas représentatifs il y a 10 ans.

Sarah FELIX-FAURE explique que d'un point de vue paysager, le fait que les éoliennes soient de la même hauteur n'est pas forcément ce qui compte le plus. Ici, la zone de prolongement du Parc éolien les Sources du Mistral se trouve dans le même champ de vision que le parc existant ce qui atténue l'impact visuel des éoliennes supplémentaires. Elle précise qu'il y a eu initialement plusieurs séries de photomontages y compris pour des éoliennes bien plus petites que celles finalement installées qui ont été représentées fidèlement. Elle

précise que les techniques pour effectuer les photomontages ont évoluées, ainsi que les logiciels. Les services de l'État sont de plus en plus exigeants donc les photomontages sont aujourd'hui encore plus réalistes.

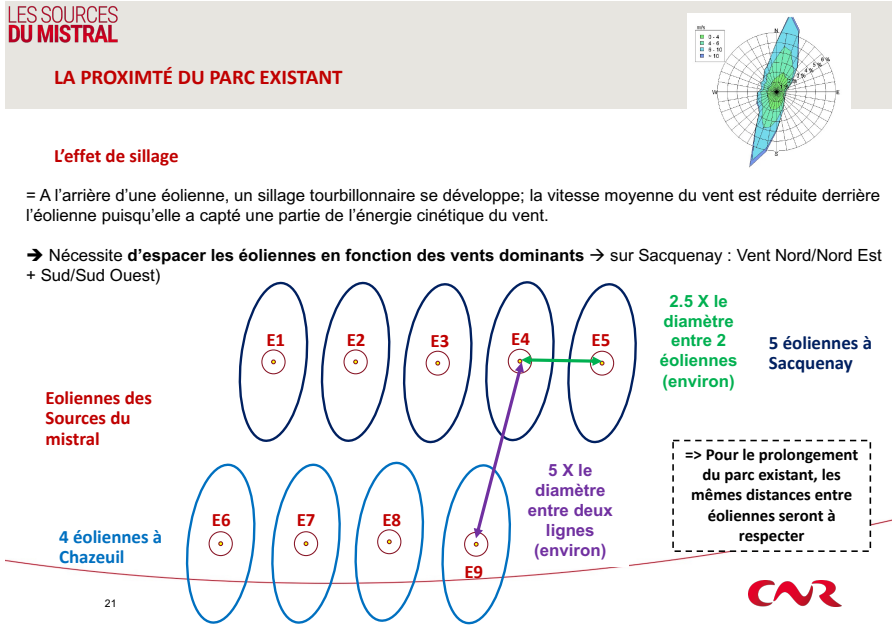

L'effet de sillage est expliqué par Sarah FELIX-FAURE : dans le sens du vent les éoliennes doivent être éloignées d'au moins 5 fois le diamètre des pales pour ne pas impacter la production d'électricité.

➲ Conclusion

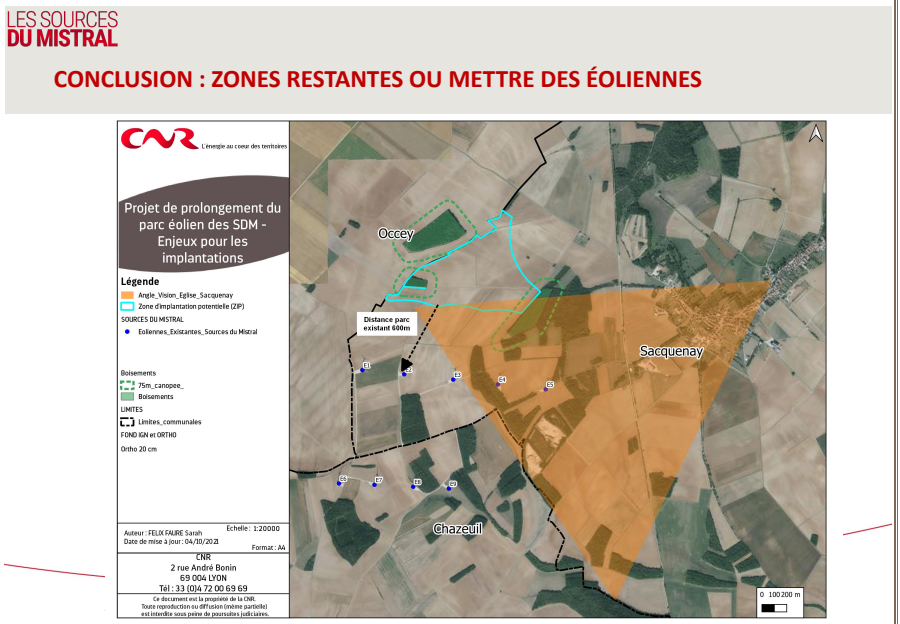

Sarah FELIX-FAURE explique que les relevés de chacune des études en cours serviront à déterminer l'implantation des éoliennes.

Atelier du 20 Septembre 2021

LES SOURCES DU MISTRAL

LE SONDAGE DU CPIE

Une démarche **volontaire** de la CNR :

- Sondage sur le Parc existant effectué par le CPIE
- Résultats, plusieurs thèmes centraux : l'acoustique, le paysage, le besoin d'information et le travail sur les mesures d'accompagnement

Décision d'organiser des **ateliers** thématiques :

- Sur l'acoustique & le paysage : Une trentaine de personnes ont évoqués le bruit et l'impact paysager (jour & nuit) de manière négative
- Les mesures d'accompagnement et la biodiversité

25

Le second atelier a répondu au besoin d'information sur les sujets biodiversité, des mesures d'accompagnements et fiscaux identifiés lors du sondage du CPIE en février 2021.

Le conseiller municipal de Chazeuil, en lien avec les thématiques paysage et acoustique du 1er atelier demande où en sont les tests pour le balisage ?

Réponse, Sarah FELIX FAURE : Les tests sont toujours en cours sur d'autres parcs éoliens en France. Les résultats seront connus d'ici la fin d'année mais la solution du panachage des feux semble satisfaire les parties prenantes engagées dans les tests.

LES SOURCES DU MISTRAL

ATELIER 20 SEPTEMBRE 2021 : BIODIVERSITÉ ET VALORISATION DU PROLONGEMENT

Ce qui a été proposé aux habitants :

- De l'information sur les espèces présentes sur le site et les actions de la CNR pour préserver la biodiversité
- De l'information (cadre réglementaire par exemple) et un échange sur les mesures de valorisation

LES SOURCES DU MISTRAL

ATELIER 20 SEPTEMBRE 2021 : BIODIVERSITÉ ET VALORISATION DU PROLONGEMENT

Ce qui est ressorti :

Attention, les idées sont communes à l'usage de la fiscalité par la mairie et aux mesures d'accompagnement

- Prévoir des mesures d'accompagnements focalisées sur les habitants
- Sécurisation des entrées du village
- Parc/ City stade pour les enfants
- Compensation financière pour les habitants (sur leur note d'électricité)
- Feu d'artifice au 14 Juillet..
- Nouvelles prises électriques (fêtes de Noël).

28

LES SOURCES DU MISTRAL

ATELIER 20 SEPTEMBRE 2021 : BIODIVERSITÉ ET VALORISATION DU PROLONGEMENT

- Enfouissement des lignes électriques
- Valorisation du patrimoine
- Mise en place de massifs fleuris
- Nettoyage des rues plus régulier : embaucher un agent d'entretien.
- Réhabiliter la Place de la Charme (hérisson à l'identique, etc ...)

29

-

L'étude de perception

LES SOURCES DU MISTRAL

ATELIER DU 11 MAI 2021 : ACOUSTIQUE ET PAYSAGE

Ce qui a été proposé aux habitants :

- Fiche de recueil des perception
- Disponible en Mairie de Sacquenay et mis en ligne depuis le 19 juin 2021
- Deux retours comptabilisés à ce jour

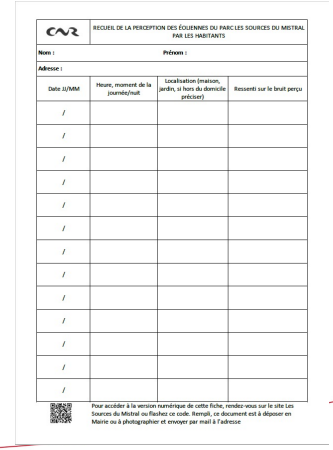

	RECUEIL DE LA PERCEPTION DES ÉOLIENNES DU PARC LES SOURCES DU MISTRAL PAR LES HABITANTS		
Nom :		**Prénom :**	
Adresse :			
Date JJ/MM	Heure, moment de la journée/nuit	Localisation (maison, jardin, si hors du domicile préciser)	Ressenti sur le bruit perçu
/			
/			
/			
/			
/			
/			
/			
/			
/			
/			
/			
/			
/			

Pour accéder à la version numérique de cette fiche, rendez-vous sur le site Les Sources du Mistral ou flashez ce code. Rempli, ce document est à déposer en Mairie ou à photographier et envoyer par mail à l'adresse

29

Sarah FELIX FAURE rappelle que les feuilles de perception des éoliennes sont toujours disponibles en Mairie et sur le site internet. Depuis la mise en ligne du formulaire (le 19 juin 2021) seules 2 contributions ont été retournées à la CNR qui poursuit l'opération sur les mois à venir.

Les participants du groupe de travail réagissent à ce sujet en disant que « *les éoliennes n'ont pas tournées cet été* » et qu'elles « *ne sont pas perceptibles en journée, mais uniquement le soir* ».

Madame la Maire de Chazeuil évoque le conseil municipal du 4 août 2021 où la perception des éoliennes était importante. La date a été communiquée à la CNR après la réunion de travail.

➲ Fonctionnement des éoliennes en été 2021

LES SOURCES DU MISTRAL

PRODUCTION ESTIVALE 2021

La production du parc des SDM pendant l'été 2021 (de début juin à fin août): 4750 MWh (soit 9% de la production annuelle)

- La disponibilité des éoliennes : + de 90% du temps
- Le soir **(entre 19h et 23h)** : les éoliennes ont produits **235 MWh en juin**, **350 MWh en juillet**, **302 MWh en août**

Production du parc des Sources du Mistral (du 20/06/2021 au 20/09/2021

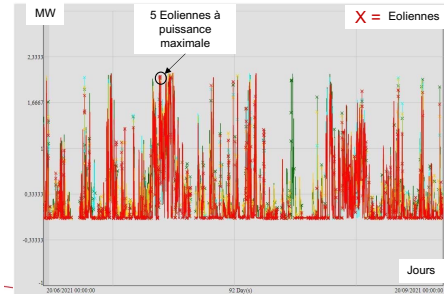

Sacquenay (5 éoliennes)

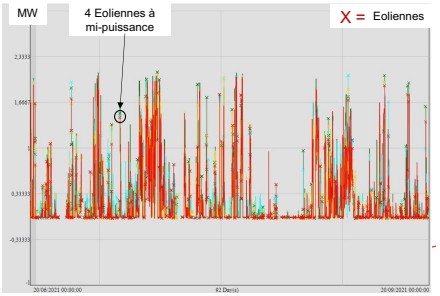

Chazeuil (4 éoliennes)

30

Sarah FELIX FAURE explique que les éoliennes ont été actives durant l'été et ont produit de l'électricité : elles ont donc bien fonctionné, y compris en soirée.

Les prochaines étapes

LES SOURCES DU MISTRAL

ÉTAPES À VENIR

- Choix des implantations et réunion de cadrage avec les services de l'Etat
- **3ème Réunion de travail :**
  Sujet : Implantation des éoliennes
- **Permanences**
  Photomontages et information pour les habitants
- **Distribution d'une plaquette d'information**
  Contenu : ensemble des actions depuis le début des réflexions sur le prolongement
- **DEPOT DE DEMANDE D'AUTORISATION**
  Début 2022 : dépôt du dossier envisagé
- **INSTRUCTION**
  Entre 1 et 2 an d'instruction → soit jusque début 2023
- **ENQUETE PUBLIQUE**
  1 mois d'enquête publique prévue à la fin de l'instruction

32

La CNR se doit de produire 3 variantes d'implantation aux services de l'État et s'est engagé à les présenter au conseil municipal avant de définir l'implantation principale.

Si le conseil municipal vote contre, le dossier d'autorisation ne sera pas déposé.

Des participants posent la question suivante : que se passe-t-il si le conseil dit non ? Qu'en est-il pour les propriétaires ?

Sarah FELIX FAURE : Si le conseil donne un avis défavorable, le projet s'arrête. CNR s'est engagé sur ce point-là de manière volontaire (ce n'est pas une obligation réglementaire).

Les propriétaires concernés sont informés que si le conseil n'est pas favorable, le projet ne voit pas le jour, ils n'auront alors pas d'éoliennes sur leur territoire. Le but pour CNR est donc de travailler « *main dans la main avec le conseil municipal* ».

Conclusion

Le dialogue se poursuit entre la CNR et les acteurs du territoire. La CNR a pu discuter des enjeux à prendre en compte pour l'implantation des éoliennes et rendre compte des échanges avec les citoyens.

➲ Suites à donner au groupe de travail

Le travail sur l'acoustique et la perception des éoliennes est rendu accessible aux habitants de Chazeuil et Occey, riverains du parc.

Une permanence sera organisée, ouverte aux habitants de Sacquenay et des communes voisines afin de présenter l'implantation définie pour les éoliennes et répondre aux questions des habitants.

La version définitive de l'implantation, validée par le conseil municipal, sera présentée aux membres du groupe de travail.